



Salaires, conditions de travail : STOP aux mensonges et aux tromperies !

Mardi 4 janvier, Pap Ndiaye, invité de la matinale de RMC/BFM est interrogé sur les propos du SNES-FSU : il nie avec force un engagement à augmenter de 10% tous·tes les enseignant·es en janvier 2023. Pourtant, c'était bien une promesse du candidat Macron pendant la campagne présidentielle.

Le ministre a également affirmé qu'il y aurait une « revalorisation générale pour tous ». C'est en contradiction avec les propos tenus jusqu'ici par Pap Ndiaye qui, dans les médias et dans des réunions avec les organisations syndicales a affirmé à plusieurs reprises que les augmentations de rémunération sans condition ne concerneraient que les enseignant·es du début au milieu de carrière (que le ministre a finalement positionné à 20/25 ans d'ancienneté après l'avoir envisagé à 10 ans d'ancienneté). Au regard des sommes annoncées pour le budget 2023, il ne fait aucun doute qu'il s'agit **d'un énième cafouillage permettant de semer la confusion** : le ministère annonce 635 millions d'euros pour la revalorisation sans condition, de septembre à décembre 2023, puis 1,9 milliards en année pleine, or le SNES-FSU a calculé qu'il faudrait 1,2 milliards pour augmenter tous les personnels de 10% sur 4 mois et 3,6 milliards en année pleine.

Pourtant, la situation est grave : les chiffres des inscrit·es aux concours 2023 sont désormais connus et confirment que la crise de recrutement est profonde et structurelle ; de plus en plus de collègues en poste quittent l'Education nationale : le nombre de démissions augmente et selon le rapport annuel sur l'état de la fonction publique, paru le 8 novembre 2022, le nombre de ruptures conventionnelles a été multiplié par 5 entre 2020 et 2021.

Or, entre approximation, confusion mais surtout tromperie, le gouvernement et le président de la République continuent d'apporter une réponse insuffisante et par certains aspects, irresponsable. Alors que tout montre que les personnels de l'Education nationale sont épuisés (une récente étude de la Depp a montré que la moitié des enseignant·es travaillaient plus de 43h par semaine), Emmanuel Macron et Pap Ndiaye continuent de s'arc-bouter sur le Pacte, des primes en contrepartie de tâches supplémentaires, soit un absurde retour du « travailler plus pour gagner plus » !

Le SNES-FSU exige :

- Une augmentation des salaires sans contreparties pour toutes et tous. Les CPE et PsyEN sont systématiquement oubliés dans le discours présidentiel et ministériel, c'est inacceptable. Le SNES-FSU exige qu'ils soient concernés par l'augmentation des rémunérations sans contreparties.
- Un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une revalorisation des carrières.
- Un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix.
- Une augmentation des salaires des AED et des AESH, ainsi qu'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH.

Report de l'âge de départ et allongement de la durée de cotisation : cette réforme des retraites, c'est NON !

Le président de la République fera le 10 janvier les annonces concernant la réforme des retraites. Les réformes des trente dernières années ont déjà fait beaucoup de dégâts. Le vrai sujet de débat est bien celui de la proportion de la richesse produite par les actifs et actives qui doit être prélevée pour financer les pensions. Elle doit donc être augmentée dans le PIB pour reconstruire de fortes solidarités et refuser que seul·es les retraité·es supportent demain les conséquences du vieillissement de la population. Est aussi occulté que plus de la moitié des salarié·es sont sorti·es de l'emploi : ce report est injustifiable aussi bien économiquement que politiquement. Cette obsession comptable des libéraux n'est même pas accompagnée d'une stratégie préventive en matière de santé au travail et d'amélioration des conditions de travail avec des fins de carrière aménagées.

En effet, selon le rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites), les évolutions de la part des dépenses de retraite resteraient tout à fait contrôlées jusqu'en 2070. Sur l'ensemble de la période, cette part resterait stable à 13,7 % du PIB. Les dépenses n'exploseraient d'ailleurs pas car, depuis 1993, les réformes successives ont fait leur ravage, en réduisant les droits.

L'impossible financement des retraites est une antienne du discours libéral et un mensonge permettant d'avaliser le dogme faisant des cotisations sociales des « charges » insupportables. S'ajoutent maintenant de nouveaux arguments en invoquant les besoins en termes de dépendance, de santé ou encore d'éducation...

Alors que le COR projette un âge de départ moyen à 63,7 ans en 2040 sans réforme et qu'actuellement plus de la moitié des salariés sont sortis de l'emploi à 62 ans, **reporter à 64 ans l'âge légal est injustifiable**, aussi bien économiquement que politiquement.

Il n'est donc pas acceptable de limiter a priori les ressources destinées au financement des retraites, car cela reviendrait à appauvrir les retraité·es par rapport aux actives et actifs, et à pousser celles et ceux qui le peuvent à recourir à l'épargne et aux dispositifs de retraite par capitalisation. Sur ces questions de protection sociale, il n'y a pas de conflits entre les générations : les retraité·es portent les mêmes revendications que les salarié·es pour les services publics, la justice sociale et fiscale, ainsi que pour une santé de qualité accessibles à toutes et tous. C'est l'enjeu des batailles à venir.

Le SNES réaffirme avec la FSU son attachement au code des pensions, élément constitutif du statut des fonctionnaires. La FSU a déjà fait valoir, dans les concertations, ses propositions pour un système de retraites fondé sur l'emploi, les salaires et une autre répartition des richesses. Elle sera combative avec l'ensemble des organisations déjà réunies dans « l'intersyndicale retraite ».

Dès le 19 janvier, toutes et tous en grève et dans les manifestations pour empêcher cette réforme des retraites !